

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. I No 8

Montréal, Octobre 1895

50 cts par an

A NOS LECTEURS

La rédaction de la REVUE de l'Alliance Nationale doit s'excuser tout d'abord auprès de ses lecteurs pour le retard qui a été apporté au présent numéro.

Plusieurs raisons ont causé ce retard. D'abord les occupations multiples de notre secrétaire général, M. Papineau, chargé de diriger spécialement la REVUE ; et l'obligation où il a été de visiter les Cercles pour affaires de service ; d'un autre côté, le désir que nous avons de faire paraître un numéro spécial avec illustration, pour le mois de décembre, lequel numéro portera nos vœux d'heureuse année à nos lecteurs : tels sont les motifs qui nous ont décidé à réunir, en une seule livraison, les mois de novembre et de décembre et à retarder la publication de celle d'octobre.

Nous espérons que les membres de l'Alliance Nationale seront satisfaits de cette compensation.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de notre livraison de décembre : mais nous y avons apporté nos plus grands soins. C'est tout ce que nous pouvons dire.

A partir de janvier 1896, la REVUE paraîtra exactement le 15 de chaque mois.

La Kermesse au profit de l'hôpital Notre-Dame

La Kermesse organisée par la charité publique au profit de l'hôpital Notre-Dame a été, grâce à Dieu, grâce au dévouement des dames patronesses, et grâce aussi, il ne faut pas l'oublier, à la générosité des visiteurs, un réel succès. Tout a concouru pour obtenir ce résultat : la sympathie profonde, deux fois séculaire pour cette institution, une des premières fondations de notre ancienne colonie,

née dans les circonstances les plus difficiles de notre histoire française, la reconnaissance pour une œuvre si patriotique, pour les nobles filles qui apportent tant d'esprit chrétien dans l'accomplissement de leur sainte mission : voilà les causes véritables de ce succès incontestable.

Ajoutons que l'élégance des décorations, le mouvement et la gaieté de ces nombreuses dames et jeunes filles, avec leur gracieux costume d'infirmière d'un jour, les étalages séduisants où tous les objets étaient présentés sous un aspect attrayant, accompagnés de l'irrésistible sourire d'une aimable vendeuse, ont puissamment contribué à augmenter le chiffre des recettes.

Mais il y a un département qui attirait surtout l'attention : c'est celui des Beaux-Arts que, par une attention délicate, on avait placé sous la présidence d'honneur du Consul-Général de France, hommage touchant rendue à l'éclat dont brille, dans tout ce qui touche aux choses artistiques, notre ancienne mère-patrie.

Comme l'a dit avec beaucoup de vérité M. A. Kleczkowski, "il y avait déjà plus que des germes de talent et plus que des promesses dans la plupart des œuvres qui y étaient exposées." Les noms M. W. Brymner, Dyonnet, Beau, Robert Harris, James M. Barnsley, Franchère, Suzor Côté, Delfosse, etc., étaient une garantie de la valeur de cette exhibition. La sculpture comprenait peu d'objets, mais elle était bien représentée par deux groupes d'enfants de M. Hébert, par le médaillon de madame Thibaudeau et le portrait du sculpteur lui-même, par une œuvre de la Duchesse d'Uzés, un peu mignarde dans sa joliesse, par une Jeanne d'Arc, don du Marquis de Montcalm.

Ce commencement d'exposition suggérait au Consul-Général de France, une idée qui vient à l'esprit de tous ceux qui visitent nos exhibitions annuelles de peinture : la création

d'un musée de peinture et de sculpture à Montréal. Rien n'est plus propre pour développer le sentiment du beau que la contemplation des chefs-d'œuvres. "Moi aussi je suis peintre" s'écriait le Corrège devant un tableau de Raphaël, et il le prouvait bien. Cette exclamation n'est-elle pas la meilleure preuve de l'influence que peut avoir sur cette éclosion de talents s'ignorant eux-mêmes l'étude des œuvres des maîtres? Aussi a-t-on créé en France des musées, non seulement à Paris, non seulement dans les grandes villes comme Lyon, Toulouse, Rennes, Nantes, mais il n'y a pas de petit centre de population qui ne possède une collection, peu nombreuse il est vrai, mais comprenant au moins quelques toiles de prix, et toutes les écoles de dessin possèdent les admirables reproductions des œuvres des princes de la peinture et de la sculpture. C'est ainsi que se fait l'éducation de la foule, que se perfectionne le goût, que naît la critique, et avec elle s'affinent les qualités de l'artiste, parce qu'il se sent compris, aimé, admiré par des juges compétents, s'il a une vraie valeur, et qu'il rencontre une opposition salutaire s'il transgresse les règles de l'esthétique.

Mais revenons vite à la Kermesse d'où nous éloignent ces réflexions suggérées par la lecture de la spirituelle allocution du Consul-Général de France. Aux Beaux-Arts il y avait foule, ce qui est d'un heureux augure. La tombola artistique a écoulé un grand nombre de billets, ce qui est également un indice favorable.

Nous devons à la vérité de dire que, cependant, certains autres départements avaient une clientèle plus nombreuse et plus suivie, tels que le comptoir des jouets, celui des rafraîchissements, le comptoir des articles de Paris avec une collection d'objets si pleins de goût et d'un travail si délicat, celui de l'aquarium, où le pêcheur malheureux pouvait se consoler de son insuccès en pensant que les pauvres bénéficiaient de sa mauvaise chance, ou de sa maladresse.

Nous n'aurions pas fini s'il nous fallait énumérer toutes les tables, tous les comptoirs, tenus par les plus infatigables, les plus habiles des vendeuses pour tarir en un clin d'œil le porte-monnaie le mieux garni. Voilà les miracles de la Charité, surtout quand ces quêteuses s'adressent à des personnes qui ne demandent, comme il y en avait beaucoup, qu'à se laisser dévaliser.

On a souvent fait la critique de ces bazars de charité, sous prétexte que la charité et le monde ne pouvaient s'entendre. Dans

quelle mesure les deux éléments se combinent-ils? "A se fréquenter l'un et l'autre, le monde devient-il austère ou la Charité devient-elle frivole?" Question délicate à laquelle certain chroniqueur des vieux pays a trouvé une réponse parfaitement vraie. Les Bazars sont le moyen d'atteindre des bourses qui, à défaut d'eux, ne se délieraient jamais avec autant de liberté. Evidemment ce ne sont pas toujours les inspirations chrétiennes qui font tomber l'aumône dans l'escarcelle d'une jolie quêteuse. Le plaisir d'admirer de beaux yeux, celui d'obtenir un sourire aimable y sont pour beaucoup. Les obligations du monde vous forcent à donner et ce n'est pas un mal pour décider quelques récalcitrants. Le but principal est de faire une bonne recette. Il y a tout profit quand on prélève sur nos petites vanités un impôt destiné au soulagement des malheureux, et c'est ce que la Kermesse a réalisé dans des proportions qu'on n'osait espérer.

Discours de M. l'abbé Bourassa

Le 20 septembre dernier, M. l'abbé Bourassa, notre distingué chapelain, a prononcé une éloquente allocution à l'occasion de la protestation des Zouaves Pontificaux du Canada, contre l'anniversaire de la prise de Rome, par les troupes de Victor-Emmanuel. Il avait pris pour texte les paroles de l'Apocalypse : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur*. Nous tenons à en donner quelques extraits de ce discours magnifique, tout en regrettant de ne pouvoir, faute d'espace, le publier in extenso.

".... Mes Frères, je vous le demande, s'il est des actions d'éclat dont le mérite sollicite la gloire du ciel, et dont le souvenir défie l'oubli de la terre, ne sont-ce pas, entre toutes, celles qu'inspirent le dévouement et la valeur militaires, mis au service d'une grande et sainte cause?"

Or, ce matin, c'est cette valeur et ce dévouement que nous célébrons ensemble, tout en offrant nos prières à Dieu pour l'âme des vaillants tombés en combattant le bon combat, ou morts dans l'honneur d'une paix méritée.

Ah! certes, en venant ici, invité par un prince de la paix, louer des hommes qui ont, un jour, ceint l'épée, pour répandre le sang d'autres hommes, et dont plusieurs sont tombés sous les coups d'un glaive qui avait croisé leur glaive, je n'oublie pas que je suis un ministre du Dieu de la paix; je n'oublie pas que son règne sur la terre est le règne de la paix, et que le dernier don qu'il ait fait aux hommes, avant de les quitter visiblement, fut le don de la paix. Mais je me rappelle aussi que lui-même, le Père Eternel, dans une parole qu'il a dictée, s'est nommé LE DIEU DES ARMÉES. Je me rappelle que lui, le Fils incarné, "est venu apporter la guerre ici-bas," "diviser le

père d'avec le fils et la fille d'avec la mère," et je comprends que s'il veut établir et confirmer en ce monde le règne de la paix, c'est en repoussant les attaques et en réprimant les révoltes des ennemis de la paix, qui sont les ennemis de l'ordre et du bien.

Aussi, a-t-il, de tout temps, armé ses prophètes, ses apôtres et ses pontifes du glaive pacifique de la parole et de la loi, pour combattre et réduire les ennemis des âmes et de la vérité : mais en même temps et toujours, à leurs côtés, pour protéger le fruit de leurs conquêtes et défendre les remparts des cités saintes qu'ils avaient édifiées, il a armé des soldats.

Aussi voyons-nous, à toutes les grandes époques de l'histoire du peuple juif et même de celle du peuple chrétien, groupé, dans la diversité de ses races et de ses domaines, dans cette admirable unité qui s'appella longtemps la chrétienté, nous voyons partout et toujours le soldat à côté du théocrate ou du pontife, le chevalier à côté de l'évêque ou du prêtre. Sous la loi de Moïse, ce sont Moïse lui-même et Josué, Samuel et David, le second Josué et Zorobabel. Sous l'empire du Christ, ce sont le pape Sylvestre et l'empereur Constantin ; saint Léon III et Charlemagne ; Urbain II et Godefroid de Bouillon ; saint Dominique et Simon de Montfort ; Pie V et Don Juan d'Autriche ; Innocent XI et Sobieski.

Je ne rappelle que ces noms, parce qu'ils marquent, à des heures de péril plus grave et plus universel, la forte et féconde alliance du glaive avec la tiare ou la parole apostolique. Ils personnifient, ces noms, le droit de la société chrétienne à repousser la force par la force, à protéger par les armes le domaine de l'Église ou de la patrie envahi par l'erreur ou l'impie militante, à venger les droits de l'autorité et de la liberté chrétienne, violés par les attentats de l'ambition couronnée.

Et c'est avec bonheur que je rappelle ici ces noms et ces droits et ces causes saintes, parce que notre siècle de sécularisation et d'apostasie audacieuses, a voulu jeter la flétrissure de son blâme sur la sainte énergie avec laquelle l'Église, dans le passé, a suscité et béni toutes les levées de glaives et de boucliers qui ont eu pour objet d'entourer d'un vivant rempart sa personne sacrée, ou d'arracher aux profanations de l'infidèle le tombeau qui avait reçu le précieux dépôt du corps de son divin époux.

Eh bien ! notre siècle s'est trompé, dans sa condamnation des batailles et des victoires sacrées de l'Église militante. Et, se fût-il trompé de bonne foi, notre siècle n'aurait, pour dissiper son erreur, qu'à se regarder lui-même, comptant le nombre de ses années ensanglantées par de profanes guerres et dénombant les millions d'hommes qu'il enfante, tous les jours, au prix des efforts et des fruits les plus précieux de sa paix, en vue de batailles plus sanglantes et de victoires plus coûteuses que toutes celles du passé ! Et tout cela, souvent, pour une question d'espace matériel ou de suprématie temporaire : pour reculer ou rétrécir une frontière ; pour faire flotter plus haut et plus loin, sur une plus vaste étendue de mer, un plus ambitieux pavillon !

Ah ! oui, notre siècle se trompe, quand il condamne les croisades et les croisés d'antan. Car lui-même exalte et consacre de son admiration la guerre et les guerriers modernes.

Et certes, il n'a pas complètement tort en son admiration, car tous les siècles, avant lui, se sont inclinés devant la grandeur de la guerre, dans la sincérité d'un sentiment noblement et profondément humain.

Ah ! la guerre, je le sais, si vous ne voyez que ses horreurs avec vos yeux et votre cœur de chair, la

guerre est affreuse, la guerre est impie, la guerre est abominable ! La guerre, ah ! je l'admets, c'est le glaive d'un frère se plongeant dans la poitrine de son frère ; c'est la main d'un frère répandant le sang de son frère ; c'est la vie d'un frère tout entière acharnée à détruire la vie de son frère ? Que dis-je ? Mais ce sont des centaines et des milliers de frères, consommant leur intelligence, leur force et leur patience à forger, à tremper, à aiguiser des sabres et des baïonnettes, à fondre des canons, à construire des torpilles aigües et rapides, à composer des poudres sans fumée et des boulets explosibles, pour venir, en quelques mois, en quelques semaines, ravager un pays florissant, faucher dans leur fraîcheur et leur maturité les jeunes gens et ses hommes, remplir le deuil et de larmes le cœur de ses femmes et de ses vierges, et noyer la flamme de ses foyers dans le sang de leurs hôtes !

Où, certes, la guerre est tout cela et, envisagée sous cet aspect, la guerre, je le répète, la guerre est horrible, la guerre est abominable.

Mais si vous songez qu'elle est souvent le seul moyen d'assurer à un peuple le respect de sa liberté et de sa sécurité, de maintenir l'intégrité de son territoire ou de sa prospérité, de briser les fers et la honte d'une nation asservie, ah ! la guerre, alors, vous apparaîtra comme un droit sacré et comme un grand devoir.

Et l'homme de guerre, le soldat se montrera à vos yeux dans toute sa noblesse et toute sa dignité, non comme le meurtrier de son frère, mais comme le défenseur de la justice et de la paix, comme le mandataire d'une haute mission : celle de protéger la patrie contre les attaques d'un injuste agresseur et d'aller même lui imposer jusque chez lui le respect des droits de sa nation. Mission qu'il remplit, non par une parole sonore, non par une action passagère, mais par le don de tout son sang, de toute sa vie !

Et vous admirerez alors, vous aimerez le soldat ! Parce que le soldat incarne en lui le droit, le devoir, l'honneur, le courage, la fidélité, l'obéissance, l'abnégation, le mépris de la mort, en un mot, le sacrifice ! Le sacrifice qui relève, le sacrifice qui purifie, le sacrifice qui rachète, le sacrifice qui sauve l'âme du sacrifié, la vie et l'âme des frères pour qui un frère offre son sacrifice !

Et voilà comment la guerre, envisagée des yeux de l'esprit et de l'âme, est une grande chose et l'homme de guerre, un grand homme, un héros !

Voilà pourquoi l'appareil des pompes et des sonorités militaires remue si profondément les fibres les plus généreuses et les plus viriles du cœur de l'homme même pacifique. Voilà pourquoi la musique du régiment, lorsqu'elle passe dans les rues de la cité, entraîne à sa suite, dans une martiale allure, les bourgeois et les ouvriers paisibles. Voilà pourquoi le drapeau aux couleurs nationales, le drapeau qui flotte et qui claque au vent, dans les jours de revue et de parade, arrache à la poitrine du patriote, lorsqu'il le salue au passage, une acclamation vibrante ! Et lorsque ce drapeau porte en ses plis les noms des glorieuses batailles où il a guidé au feu la légion rangée à son ombre ; lorsqu'il revient de la frontière voisine ou de la plage lointaine, noirci par la poudre et troué par les balles qui l'ont sacré et glorifié, en le souillant et le lacérant, il devient trois fois cher au cœur du citoyen dont il symbolise les droits, au cœur du soldat dont il a soutenu la vaillance ou consolé les blessures au fort du combat !

Or, mes Frères, à cette heure, en cette église, en face de cet autel, un drapeau est debout, fier de ceux qui l'ont porté, fier de ceux qui l'ont envoyé, un jour, à Rome, à la tête de leurs frères, pour y proclamer et

y défendre les droits du Vicaire de Jésus-Christ, les droits de la grande famille catholique.

Le droit, le mérite et la gloire de cette guerre, vous les savez tous, mes Frères ; et je ne viens pas vous les redire en cette matinée de deuil et de prière.

La bataille, vous le savez, a été perdue ; la cause, vaincue ! L'honneur seul est resté sauf, et le droit, toujours, demeure entier, auguste et sacré. Et chaque année, en des heures solennelles, le grand pontife qui a recueilli, sur le tombeau de Pie IX, l'héritage de saint Pierre, réaffirme ce droit et le rappelle à ses fils et au monde.

A travers les Auteurs Célèbres

LE COURTISAN

N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune. Le reconnaissez-vous à son visage, à ses entretiens ? Il ne nomme plus chaque chose par son nom : il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots et d'impertinents. Celui dont il lui échapperait de dire ce qu'il en pense, est celui-là même qui, venant à le savoir, l'empêcherait de cheminer.

Pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne ; ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que nul, du moins, ne lui soit contraire. Non content de n'être pas sincère, il ne souffre pas que personne le soit : la vérité blesse son oreille : il est froid et indifférent sur les observations que l'on fait sur la cour et sur le courtisan ; et parce qu'il les a entendues, il s'en croit complice et responsable.

Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours, une raillerie innocente, mais froide et contrainte, un ris forcé, des caresses contrefaites, une conversation interrompue, et des distractions fréquentes ; il a une profusion, le dirai-je ? des torrents de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé, et qui est en faveur, et pour tout autre une sécheresse de pulmonique : il a des formules de compliment pour l'entrée et pour la sortie, à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité ; et il n'y a personne de ceux qui se payent de mines et de façons de parler qui ne sorte qu'avec lui fort satisfait. Il vise également à se faire des patrons et des créatures ; il est médiateur, confident, entremetteur ; il veut gouverner, il a une ferveur de novice pour

toutes les petites pratiques de cour : il sait où il faut se placer pour être vu ; il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions pressées sur votre santé, sur vos affaires, et, pendant que vous lui répondez, il perd le fil de sa curiosité, vous interrompt, entame un autre sujet, ou, s'il survient quelqu'un à qui il doive un discours tout différent, il sait, en achevant de vous congratuler, lui faire un compliment de condoléance ; il pleure d'un oeil, et il rit de l'autre. Se formant quelquefois sur les ministres ou sur le favori, il parle en public de choses frivoles, du vent, de la gelée ; il se tait au contraire et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait point.

(LA BRUYÈRE.)

LA VIE HUMAINE

Qu'est-ce que ma substance, ô grand Dieu ! J'entre dans la vie pour en sortir bientôt : je viens me montrer comme les autres, après, il faudra disparaître. Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête... Les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent ou qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaulé et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi, comme nous en voyons passer devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu ! encore une fois, qu'est-ce que de nous ! Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! Si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus ! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps ! Je ne suis rien ; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant. On ne m'a envoyé que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée quand je serais demeuré derrière le théâtre... Il n'y a qu'un moment qui nous sépare du néant. Maintenant nous en tenons un ; maintenant il périclité, et avec lui nous péririons tous si, promptement, sans perdre de temps, nous n'en saisissons un autre semblable, jusqu'à ce qu'enfin il en viendra un auquel nous ne pourrions arriver, quelque effort que nous fassions pour nous y étendre, et alors nous tomberons tout à coup, manque de sou-

tien. O fragile appui de notre être ! ô fondement ruineux de notre substance !

La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux : on nous en avertit dès le premier pas, mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner sur mes pas : marche, marche. Un poids invincible, une force invincible nous entraîne ; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines, nous fatiguent et nous inquiètent dans la route ; encore si je pouvais éviter ce précipice affreux ! Non, non, il faut marcher, il faut courir, telle est la rapidité des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent. On voudrait arrêter : marche, marche. Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé ; fracas effroyable, inévitable ruine ! On se console parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant. Enchantement ! toujours entraîné, tu approches du gouffre. Déjà tout commence à s'effacer ; les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires, tout se ternit, tout s'efface : l'ombre de la mort se présente ; on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord, encore un pas. Déjà l'honneur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarant, il faut marcher. On voudrait retourner en arrière, plus de moyen ; tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé.

(BOSSUET.)

SAINT LOUIS

Enfant de saint Louis, imitez votre père ; soyez, comme lui, doux, humain, accessible, affable, compatissant et libéral. Que votre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec bonté jusqu'aux plus petits, pour vous mettre à leur place ; et que cette bonté n'affaiblisse jamais ni votre autorité ni leur respect. Étudiez sans cesse les hommes ; apprenez à vous en servir sans être lié à eux. Allez chercher le mérite jusqu'au bout du monde ; d'ordinaire, il demeure modeste et reculé. La vertu ne perce point la foule ; elle n'a ni avidité, ni empressement ; elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par des esprits flatteurs et insinuants : faites sentir que vous n'aimez ni les louanges, ni les

bassesses. Ne montrez de confiance qu'à ceux qui ont le courage de contredire avec respect, et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur. Il est temps que vous montriez au monde une maturité et une vigueur d'esprit proportionnées au besoin présent. Saint Louis à votre âge était déjà les délices des bons, et la terreur des méchants. Laissez donc tous les amusements de l'âge passé : faites voir que vous pensez et que vous sentez ce qu'un prince doit penser et sentir. Il faut que les bons vous aiment, que les méchants vous craignent, et que tous vous estiment. Hâtez-vous de vous corriger pour travailler utilement à corriger les autres. La piété n'a rien de faible, ni de triste, ni de gêné ; elle élargit le cœur, elle est simple et aimable, elle se fait sentir à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste pas dans une scrupuleuse observation des petites formalités ; il consiste pour chacun dans les vertus propres de son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou qu'un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi. Il était intrépide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux autres par la noblesse de ses sentiments ; sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivait en tout les véritables intérêts de sa nation, de ce qu'il était autant le père que le roi. Il voyait tout de ses propres yeux dans les affaires principales. Il était appliqué, modéré, droit et ferme dans les négociations ; en sorte que les étrangers ne se fissent pas moins à lui que ses propres sujets. Jamais prince ne fut plus sage pour policer ses peuples, et pour les rendre tout ensemble bons et heureux. Il aimait avec confiance et tendresse tous ceux qu'il devait aimer ; mais il était ferme pour corriger ceux qu'il aimait le plus. Il était noble et magnifique selon les mœurs de son temps, mais sans faste et sans luxe. Sa dépense, qui était grande, se faisait avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchait pas de dégager tout son domaine. Soyez héritier de ses vertus avant de l'être de sa couronne. Invoquez-le avec confiance dans vos besoins ; souvenez-vous que son sang coule dans vos veines, et que l'esprit de foi qui l'a sanctifié doit être la vie de votre cœur. Il vous regarde du haut du ciel où il prie pour vous, et où il veut que vous régniez un jour avec lui.

(FÉNELON, *Lettre au duc de Bourgogne.*)

LA PATRIE

Viens ! ne marche pas seul dans un jaloux sentier,
Mais suis les grands chemins que l'humanité foule ;
Les hommes ne sont forts, bons et justes, qu'en foule ;
Ils s'achèvent ensemble, aucun d'eux n'est entier.

Malgré toi tous les morts t'ont fait leur héritier ;
La patrie a jeté le plus fier dans son moule,
Et son nom fait toujours monter comme une boule,
De la poitrine aux yeux, l'enthousiasme altier !

Viens ! il passe au forum un immense zéphire ;
Viens ! l'héroïsme épars dans l'air qu'on y respire
Secoue utilement les moroses langueurs.

Laisse à travers ton luth souffler le vent des âmes,
Et tes vers flotteront comme des oriflammes
Et comme des tambours sonneront dans les cœurs.

SULLY PRUD'HOMME.

Echos des Sociétés de France

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

des employés et ouvriers des chemins de fer français.

Le samedi 18 mai 1895 a été donné à la salle Wagram, à Paris, sous la présidence de M. Ribot, président du conseil des ministres, le banquet de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français. Quatre cents convives, parmi lesquels beaucoup de dames, y assistaient.

Cette société, qui compte 76,923 membres, dont le capital social est exactement de 15,723,124 francs, (\$3,180,000) clôturait par cette belle réunion de famille le congrès qui venait de se terminer et fêta l'enceinement de son quinzième million.

A la droite de M. Ribot étaient assis le commandant Bourgeois, représentant le Président de la République, et, à sa gauche, M. Blondel, contre-maître des ateliers de la compagnie de l'Ouest, président de l'Association. A la table d'honneur se trouvait : M. Lebon, ministre du commerce ; M. Barthou, ancien ministre des travaux publics, les chefs de cabinet des différents ministres, les directeurs et les hauts fonctionnaires des grandes compagnies et plusieurs députés.

C'est M. Blondel qui a pris le premier la parole. Après avoir remercié les personnalités qui avaient répondu à l'invitation de la société, donné des explications sur son fonctionnement et les services qu'elle rend, il termine ainsi son allocution : " La France peut compter sur nous comme sur son armée dont nous sommes les modestes, mais fidèles auxiliaires. Au nom de nos 80,000 adhérents, nous protestons de notre inébranlable fidélité à la France et à la République ! "

M. Blondel termine en portant un toast à M. Félix Faure, Président de la République.

M. Ribot prend ensuite la parole. Après avoir excusé ses collègues de l'Intérieur et des travaux publics qui, à leur grand regret, n'ont pu assister à cette belle fête de famille, il dit combien elle est réconfortante et quel grand exemple donne à notre démocratie française la puissante Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

" Son président, ajoute-t-il, a protesté, tout à l'heure, au nom de ses 80,000 membres, de son attachement à la République. A mon tour, au nom du gouvernement de la République, pour honorer votre société tout entière, en la personne de votre dévoué président, je suis heureux de remettre à cet honnête homme, à ce digne ouvrier, qui a été aussi un vaillant soldat, la croix de la Légion d'honneur ! "

Puis, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, le président du conseil attache la croix sur l'habit de M. Blondel et lui donne l'accolade. Le nouveau décoré remercie, en pleurant d'émotion, le ministre et ses camarades qui, tous, sont debout et l'acclament.

M. Ribot remet aussi les palmes d'officiers d'académie à MM. Anjuère, Héricotte et Georgel, membres de l'Association.

Au nom des directeurs des compagnies, M. Noblemaire, directeur du P.-L.-M., prend ensuite la parole. Il félicite les membres de l'association de leur esprit d'initiative, de discipline, et de fraternité et leur donne d'excellents conseils sur l'usage à faire de leurs nombreux millions. Il rappelle aussi tout ce qu'ont fait les Compagnies dans l'intérêt de leur personnel. M. Lebon, ministre du commerce, a prononcé ensuite une allocution.

PENSÉES

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

Le mal que nous faisons ne nous attire pas tant de persécutions et de haine que nos bonnes qualités.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir ; mais les maux présents triomphent d'elle.

On fait souvent vanité des passions, même les plus criminelles ; mais l'envie est une passion timide et honteuse, que l'on n'ose jamais avouer.

L'orgueil a plus de part que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes ; et nous ne les reprochons pas tant pour les en corriger, que pour leur persuader que nous en sommes exempts.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, OCTOBRE 1895

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élus de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. (Art. 196).

NOTES EDITORIALES

Nous recevons d'excellentes nouvelles de plusieurs jeunes cercles. Il se fait actuellement un travail de bon augure.

Les états de situation des caisses de malades de nos cercles accusent une prospérité générale des plus satisfaisantes.

Les Secrétaires-financiers et les Trésoriers de cercles voudront bien ne pas oublier de préparer leurs rapports annuels au premier décembre.

C'est en décembre que se fait dans les cercles la perception de la rétribution semi-annuelle, qui doit être remise au Conseil Général en janvier.

Les élections d'officiers dans les cercles doivent avoir lieu à la première assemblée de janvier. Cette règle s'applique à tous les cercles indistinctement, même à ceux qui seront institués en décembre prochain.

On ne peut mieux résumer la situation des caisses des malades des cercles qu'en reproduisant les trois chiffres suivants, puisés dans les rapports qui nous ont été transmis:—*Recettes*, depuis la fondation de la société au 1er juillet dernier, \$11,819.12;—*Déboursés*, \$5,184.60;—Excédant des recettes sur les déboursés, \$6,634.20. Il n'était dû alors pour maladies courantes et réclamations produites que la somme de \$182.99.

L'expérience acquise par nos jeunes cercles, depuis la fondation de la société, sur la proportion du nombre des membres malades avec le nombre de ceux qui sont inscrits pour jouir des avantages de la Caisse des Malades, et sur la durée de ces maladies, nous fournit des renseignements très importants pour apprécier l'étendue des responsabilités de cette caisse. Cette expérience nous apprend que 7 sur 1000 seulement, par an, des membres inscrits à cette caisse ont été malades pour recevoir l'indemnité de chômage pendant dix semaines et plus, et sur ce nombre 2 par 1000 seulement ont reçu cette indemnité pendant 20 semaines.

Nos confrères verront par les déclarations du Président-général à la séance du Cercle St-Pierre, reproduites dans une autre colonne, que son zèle pour assurer le succès et la prospérité de notre Société, est loin de se ralentir, et que sa générosité égale son dévouement. La bannière d'honneur qu'il offre aujourd'hui pourra être portée avec orgueil par le cercle qui l'aura méritée aux fêtes qui auront lieu l'été prochain, à l'occasion de la Convention du Conseil Général.

Nous sommes forcé de remettre au prochain numéro la publication d'une circulaire officielle à cet effet. En attendant les cercles sont invités à prendre le devant en décembre par le recrutement de nouveaux membres.

A travers les Cercles

VISITES OFFICIELLES

CERCLE STE-GENEVIÈVE, NOTRE-DAME DE LA GARDE ET STE-ANNE DE BELLEVUE

Dans le mois d'octobre, M. A. C. Décary, membre du Bureau Exécutif et le Secrétaire Général, M. L. J. D. Papineau, ont visité les Cercles de Ste-Geneviève, de Notre-Dame de la Garde à l'Île Perrot, et enfin de Ste-Anne de Bellevue.

Ces visites ont été faites le même jour, un dimanche, et nous tenons à les mentionner parce que nous estimons qu'elles ont eu un bon résultat.

M. L. Michaud, maire de Ste-Anne de Bellevue, et président du Cercle de cette paroisse, l'un des membres les plus dévoués du Conseil Général, s'était joint à MM. Décary et Papineau et tous se rendirent dans la matinée à Ste-Geneviève. Là, M. l'abbé Bourget, curé de cette paroisse avait bien voulu convoquer une assemblée qui s'est tenue après la grand'messe. Elle était présidée par M. Ladouceur, médecin examinateur du Cercle de Ste-Geneviève. Au nombre des officiers du Cercle qui étaient présents, nous avons remarqué M. J. B. Meloche, T. St-Pierre, O. Guilbault et M. Charette. Il y avait un grand nombre d'autres personnes notables auxquelles les visiteurs ont expliqué les avantages de notre société, sa situation financière, les garanties qu'elle offre, son système de bénéfices, toutes explications qui ont été écoutées avec la plus grande attention et, nous devons l'ajouter, avec profit, car nous avons reçu depuis lors plusieurs demandes d'admission.

Dans l'après-midi, après vêpres, MM. Décary, Papineau et Michaud se sont rendus à l'Île Perrot et ont fait visite au Cercle de Notre-Dame de la Garde. M. l'abbé Duhamel, curé de l'Île Perrot et substitut du Président Général auprès de ce Cercle, pour les intérêts duquel il déploie un dévouement d'apôtre, a bien voulu dire quelques mots en faveur de notre œuvre et présider la réunion qui comprenait les notables de la paroisse, parmi lesquelles nous avons remarqué M. Daoust, maire de la paroisse et président du Cercle, M. Dandurand, ex-maire, M. L. N. F. Cypihot, M. D., de Ste-Anne, MM. W. Pilon, Jos. Daoust, E. Pilo-deau, et plusieurs autres dont nous ne pouvons mentionner tous les noms.

Là aussi on a développé rapidement les

bienfaits de la Société, et fait ressortir les causes du succès extraordinaire auquel en si peu de temps elle est parvenue, montrent ainsi qu'elle répond à un besoin urgent et à une nécessité pressante.

Revenus à Ste-Anne de Bellevue, les visiteurs ont, dans une réunion intime, discuté avec les officiers du Cercle de ce nom les intérêts de la Société et du Cercle. La prospérité de l'Alliance Nationale est entre bonnes mains, avec des officiers de la compétence de M. L. Michaud, A. Charest, N. P., L. N. F. Cypihot, M. D., C. Bezner, U. Brunet et S. D. Hamilton.

On a constaté l'heureux effet de ces visites qui réchauffent le zèle, attirent sur divers points intéressant notre œuvre l'attention des membres, et les réunit pour discuter leurs affaires dans un but chrétien et utile.

Il est très désirable que les membres du Bureau Exécutif rendent ainsi visite aux Cercles de temps à autre. Nous avons tout intérêt à mieux nous connaître et à exposer aux classes laborieuses les immenses avantages que l'Alliance Nationale assure à ses adeptes.

CERCLE ST-PIERRE.

Remise d'un drapeau d'honneur.

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, c'est le Cercle St-Pierre qui a gagné le drapeau d'honneur dans notre dernier concours de recrutement.

Il y a quelques jours, M. H. Laporte, président général, s'est rendu au Cercle St-Pierre pour faire la remise du drapeau, si bien gagné. Il était accompagné de M. Décary, membre du Bureau Exécutif, de M. Papineau, secrétaire général. L'assemblée était très nombreuse. Les officiers et les membres du Cercle, ayant à leur tête leur président M. Tangeray, ont fait un accueil très chaleureux aux visiteurs.

M. le Président-général, dans une allocution très applaudie, a félicité le Cercle St-Pierre du bon exemple qu'il vient de donner au point de vue du zèle déployé pour le recrutement de ses membres. Il mérite le titre de *Cercle porte-drapeau*, de l'association, nom glorieux qu'il tiendra à conserver. Ce cercle, dont il rappelle les bons états de service a augmenté le nombre de ses membres de 71 pendant le concours : il compte aujourd'hui plus de 180 membres après deux ans d'existence. " Certes, voilà un résultat, dit-il, qui est des plus éloquents pour montrer ce

que peut le zèle bien entendu, et les efforts dirigés avec intelligence."

Puis s'élevant à des considérations plus générales, M. Laporte expose la situation financière de la Société qui, après avoir payé \$9,500 aux bénéficiaires de nos membres défunts possède encore 16,000 piastres en placements divers et 20,500 piastres déposées en banque. A ce capital on doit ajouter les engagements des membres fondateurs s'élevant à 10,000 piastres. Dans les caisses de malades se trouvent aussi près de 8,000 piastres disponibles.

"Telle est la situation financière. Non seulement cette situation est satisfaisante : mais on peut dire vraiment qu'elle n'a pas son égale, surtout, si l'on songe que la Société est presque née d'hier, et quand on considère le montant de la réserve par tête que représente ce capital."

"Aussi devons-nous avoir, ajoute le président général, une confiance absolue dans l'avenir de notre œuvre qui, grâce à Dieu, paraît être assurée du plus grand succès."

Le président général qui a déjà donné tant de preuves de son dévouement aux intérêts de la Société, a profité de cette occasion pour donner un nouvel exemple de sa générosité et de son zèle inaltérable. Il annonce qu'il donnera lui-même une bannière au cercle qui augmentera le plus le nombre de ses membres depuis le 1er décembre prochain jusqu'au 1er juillet 1896.

Pour devenir propriétaire définitif de cette bannière, il faudra être vainqueur deux années de suite dans un semblable concours.

Cet acte gracieux ne peut manquer d'être très apprécié par tous les membres de la société, surtout par les officiers et membres qui désirent le succès de leurs cercles.

Cette proposition est accueillie, comme elle devait l'être, par les applaudissements les plus vifs de l'assistance.

M. A. C. Décarie, qui a eu l'honneur d'instituer ce Cercle, le 3 juillet 1893, et qui fort à propos, en a été appelé le père, et M. Papneau ont ajouté quelques mots d'encouragement et de félicitations bien dûs au Cercle St-Pierre.

A la peine et à l'honneur

Les membres de l'Alliance Nationale seront heureux de connaître ceux de nos confrères qui ont travaillé le plus activement au

développement de leurs Cercles durant le concours de recrutement qui s'est terminé le premier septembre dernier.

Le défaut d'espace nous empêche de donner les noms de tous ceux qui ont présenté et fait admettre moins de trois membres. La liste des noms que nous reproduisons aujourd'hui remplit avec distinction une des premières pages du *livre d'or* dans lequel sont inscrits ceux des membres qui, par leur dévouement et l'importance des services rendus, auront acquis un droit inaliénable à la reconnaissance de la Société et aux récompenses qu'elle décernera ultérieurement aux plus méritants.

LISTE DES MEMBRES QUI ONT PRÉSENTÉ TROIS MEMBRES ET PLUS

Noms des proposeurs.	Noms des Cercles.	Nos.	Nombre de membres présentés.
Alarie, Fréd.....	Mont-Royal .	2	30
L'Archevêque, S.....	St-Pierre	8	18
Emond, E. A.....	St-Valier	20	16
Jeannotte, F.....	St-Pierre	8	9
Riopelle, P. E.....	Mascouche.....	30	7
Martin, J. B. A.....	St-Joseph.....	1	7
Dalpé, A.....	Bourget.....	79	7
Giard, Louis	St-Pierre	8	6
Archambault, H. A....	"	8	5
Hudon dit Beaulieu, A.	St-Valier	20	5
Moyen, Oliv.....	St-Pierre	8	4
Langevin, L. J. H.....	Salaberry.....	34	4
Pitre Horm	N.-D. de Hull	64	4
Archambault, F. X.....	St-Jean.....	78	4
Martineau, J. D	St-Georges.....	69	4
Chartrand, J. B.....	"	69	4
St-Germain, U.....	Jeanne d'Arc.....	53	3
Valcourt, L. B.	St-Ephrem.....	47	3
Dumesnil, Alf.....	St-Henri	12	3
Vézina, D.....	Bourget	79	3
Trudeau, F.....	"	79	3
Charlebois, H.....	N.-D. de Hull	64	3
Poitras, L. T.....	St-Valier	20	3
Crépeau, F. G.....	St-Pierre	8	3
Tanguay, C.....	"	8	3
Brouillet, G.....	"	8	3
Legault, S.....	Mont-Royal .	2	3

Correspondance

M. E. J. Hébert, président du Cercle St-Henri, nous adresse la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier, parce qu'elle contient des observations extrêmement pratiques et judicieuses.

Montréal, 17 octobre 1895.

Mon Cher Secrétaire Général,

J'ai sous la main la *Revue de l'Alliance Nationale*, numéro de septembre. J'ai lu et relu l'article touchant le soin à apporter à l'éducation de la jeunesse et je ne puis résister au plaisir d'offrir des félicitations à qui de droit.

L'Alliance Nationale dans sa constitution, vise, parmi les buts auxquels elle tend, celui d'encourager l'éducation. Or, monsieur le Secrétaire, s'il est un moyen pratique, d'atteindre ce but, c'est bien celui d'inculquer à la jeunesse, dès sa plus tendre enfance, un amour de l'étude et comme moyen de réussite, je n'en connais pas de meilleur pour les parents, que de veiller à ce que leurs enfants continuent, à la maison, le travail commencé à la classe. Il ne faut pas craindre, en effet, de se joindre aux enfants, de leur montrer comment on apprend une leçon, comment faire un devoir, de revoir les leçons ainsi apprises, de les questionner sur les devoirs qu'ils viennent de faire et d'accompagner d'explications les corrections à y apporter; bientôt l'enfant, se sentant encouragé, étudiera avec plaisir, et avec d'autant plus de profit.

J'ai pu constater ce résultat dans certains cas où les parents, connaissant le devoir qui leur incombe, se sont imposés cette surveillance quelque gênante qu'elle pût être. Chez de tout jeunes enfants même, les plus beaux résultats récompensaient largement la peine qu'on se donnait. Vous avez fait un premier pas dans la bonne voie, je vous encourage à continuer, car c'est le moyen, pour l'Alliance Nationale, d'avoir un titre de plus à la gratitude de ses membres.

Veillez bien me croire

Votre dévoué,

EMILE J. HÉBERT.

Notes Personnelles

Les officiers et les membres de cercle dont les noms suivent nous ont fait l'honneur d'une visite.

Rvd M. G. Bourassa, Aumônier Général.

P. E. Riopel, sec. arch., E. Lamarche, S. P. G., et Geo. Bourque, du Cercle Mascouche.

Gervais Décary, sec.-fin., du Cercle Dorval.
H. Desrosiers, sec.-arch., A. B. Champagne, trés., du Cercle Lanoraie.
A. J. Allaire, prés., du Cercle St-Guillaume.
J. T. Leclerc, sec.-fin., du Cercle Jacques-Cartier.
S. Legault, sec.-fin., du Cercle Mont-Royal.
R. Deguire, trés., du Cercle Ste-Justine.
J. B. Meloche, sec.-fin., et le Dr Ladouceur, méd.-exam., du Cercle Ste-Geneviève.
C. A. Daigle, méd.-exam., du Cercle Bourget.
E. Ostigny, président, du Cercle St-Hyacinthe.
Jules Brabant, sec.-arch., et J. L. Allard, prés., du Cercle St-Martin.
Emile Dumont, sec.-arch., et F. Prud'homme, trés., du Cercle St-Louis.
M. C. Bezner, sec.-arch., du Cercle Ste-Anne de Bellevue.
O. Bourdon, sec.-arch., C. U. Ouellette, sec.-fin., Cercle St-Joseph.
Rvd J. P. O. Desrosiers, S. P. G., Cercle St-Lin.
J. A. Major, sec.-arch., A. Dauth, sec.-fin., Cercle St-Ignace.
O. A. Jarry, sec.-fin., Cercle St-Pie.
J. B. St-Cyr, sec.-arch., Art. Beaudry, trés., Cercle de Lanaudière.
C. Dupont Hébert, membre détaché Trois-Rivières.
A. Lefebvre, sec.-fin., Cercle St-Jean-Chrysostôme.
A. Doutre, prés., Cercle Beauharnois.
A. F. Fleury, M. D., S. P. G., Cercle Lanoraie.
H. Prud'homme, sec.-fin., Cercle Ste-Martine.
J. E. Lafontaine, sec.-fin., Cercle St-Jacques.
Pierre Gauthier, commissaire, C. A. Daigle, méd.-exam., Cercle Bourget.
H. E. Chaput, méd.-exam., Cercle St-Ephrem.
Rvd I. A. Lavallé, Cercle Laroque.
O. Morin, ex-sec.-fin., Cercle Jeanne d'Arc.
H. Lefebvre, sec.-fin., Cercle Salaberry.

PARTIE OFFICIELLE

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Août 1895

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 juillet 1895.....	\$29,225.34
Produit des contributions d'août.	2,600.38
	<u>\$31,825.72</u>

DÉBOURSÉS

Par Bénéficiaire de feu	
A. Lauzon.....	\$500.00
Par Bénéficiaire de feu	
U. A. Leblanc.....	900.00 \$ 1,400.00
Par Caisse Générale 5 %	130.02
Par SURPLUS au 31 août	<u>30,295.70</u>
	<u>\$31,825.72</u>

No 22 - CERCLE ST-STANISLAS

S. P. G. et S. F., J. F. Mollere; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Beriault; med.-exam., J. B. Jamin.

No 24 - NOTRE-DAME DELA GARDE, I. Perrot, C. Vandreuil

S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, cure; Prés., Av. Daoust; Sec.-Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exam., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25 - CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., H. Fortier; prés. Revd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., H. H. Lauglois; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exam., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 27 - CERCLE STE THERESE, Co Terrebonne

S. P. G., Jean Roux; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., M. Leguerrier; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exam., S. Desjardins. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle I. Mathieu.

No 28 - CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Desroches; med.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29 - CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., Marc Troutier, 40 Ruville; prés. R. Dufresne, 288 Desery; Sec.-Arch., J. Chartier, 33 Hudson; Sec.-Fin., A. Lacointe, 243 Notre-Dame; Méd.-Exam., G. H. Gareau, 168 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30 - CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés. Hon. Revd. L. J. Lauzon, cure; S. P. G., L. E. Lamarche; Prés., J. I. Briem; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., P. E. Riopel; Méd.-Exam., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31 - CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Wm. Lord; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., J. E. F. Marion, N. P.; Méd.-Exam., E. G. Courteau. Réunions, dernier vendredi du mois, à 8 hrs p. m., salle publique.

No 32 - CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon. Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon. Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., F. E. Jutras; Prés., J. Baril; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exam., Dr P. A. Bossard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33 - CERCLE ST-IGNACE, Côteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauch; Méd.-Exam., Hy. Dauch. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34 - CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., J. B. R. Laplante; Prés., A. Plante; Sec.-arch., M. Chateil; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier. Réunions, 4e vendredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35 - CERCLE PLESSISVILLE, Somers-st, Co Mégantic

S. P. G. et Méd.-Exam., J. Z. Triguane; Prés., J. A. Savoie; Sec.-arch., J. A. Rousseau; Sec.-Fin., A. S. Bertrand. Réunions, dernier lundi du mois, 8 hrs. p. m., salle Doucet.

No 36 - CERCLE ST PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Elz. Fortin; Prés., M. J. Golin; Sec.-Arch., A. Demers; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exam., Dr H. Roy. Réunions, 2e et 4e mardis, sous-sol de l'Eglise.

No 37 - CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe; Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. E. Gervais.

No 38 - CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rév. A. Vian; Prés., A. E. Thibaudaud; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exam., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39 - CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

S. P. G. et Méd.-Exam., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., F. Gonneville; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40 - CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., Henri Bourassa; Prés., H. A. Bélie; Sec.-Arch., A. S. Lauzon; Sec.-Fin., L. de G. Raby; Méd.-Exam., Dr E. Mackay.

No 41 - CERCLE ST-FELIX, St-Felix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Nod Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., Jos. Beausoleil. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42 - CERCLE ST VINCENT, Montréal

S. P. G., J. Lesperance, 280 Fullum; prés., J. R. Maillet, 22A Fullum; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. A. Berthiaume, 88 Dufresne; med.-exam., F. LeDits, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44 - CERCLE ST LOUIS, Montréal

S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame; prés., L. A. Gariépy, 91 Cherrier; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., A. E. Archambault, 500 Cadieux; med.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45 - CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; med.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46 - CERCLE RIGAUD, Co Vandreuil

S. P. G., J. H. Bastien; prés., Revd. N. E. Demers, ptre, cure; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; med.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois, au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47 - ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G. et Méd.-Exam., Dr Henri Chaput; prés., A. Gauthier; Sec.-arch., Henri Pilon; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50 - ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., R. Senechal; sec.-fin., J. E. Janelle; med.-exam., W. Alexandre. Réunions, 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51 - CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., L. A. Plante; prés., Ev. Roberge; Sec.-arch., Willis Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exam., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53 - CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

S. P. G., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; prés., W. La Jeunesse, 344 Lagacheville; sec.-arch., J. N. Duhamel, 53 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; med.-exam., C. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Montcalm, côté Ste-Catherine et Montcalm.

No 54 - CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., T. Hébert; Sec.-arch., A. N. Beaulin; Sec.-Fin., A. T. Lefebvre; Méd.-Exam., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Consiel.

No 59 - CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Prés. Hon. Revd. A. Briem, ptre, curé; S. P. G., J. Grégoire; Prés., U. Courchesne; Sec.-arch., P. Rondau, N. P.; Sec.-Fin., L. P. A. Roberge; Méd.-Exam., Chs. Desorey. Réunions, 1er et 4e mercredis, bureau de M. P. Rondau, N. P.

No 61 - CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

S. P. G., J. Courtois, 129 Visitation; Prés., Z. Renaud, 85 Cherrier; Sec.-arch., L. P. Fortin, 2072 Ste-Catherine; Sec.-Fin., L. J. Filteau, 157a Jacques-Cartier; Méd.-Exam., F. L. Sylvestre, 1119 Ontario. Réunions, les 1er et 3e jeudis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64 - CERCLE NOTRE DAME DE HULL, Co d'Ottawa

S. P. G., D. Simon; prés., P. Th. Desjardins; Sec.-arch., Hor. Pître; Sec.-Fin., T. P. Saurouin; Méd.-Exam., Jos. Beaudin. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Charron, encoignure rues Pont et Charles.

No 65 - ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption

S. P. G. et sec.-fin., Téléphore Mercier; prés., J. Jos. Lamarche; sec.-arch., Geo. Pelletier; med.-exam., I. Ethier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. Riopel, trésorier.

No 66 - LAPRAIRIE, Co Laprairie

S. P. G., Revd. J. A. Larose; prés., J. B. J. Brassard, M. D.; sec.-arch., J. Bte Hébert; sec.-fin., A. F. Groulx; med.-exam., S. A. Louglin. Réunions, 4e lundi du mois.

No 67 - CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

S. P. G., J. A. Letellier; prés., Emile Ostigny, M. D.; Sec.-arch., P. H. Sauvé; Sec.-Fin., L. A. Breton; Méd.-Exam., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69 - CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

S. P. G. et S. F., Revd. G. M. LePailleur; prés., J. D. Martineau; sec.-arch., Aug. Charest; med.-exam., P. Lussier.

No 73 - CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

S. P. G., Ch. Beaubien, Outremont; prés., R. Anzias Turcotte, "Fleur de Lys, Outremont; sec.-arch., Bte G. Des Etangs, 250 St-Laurent, Montréal; sec.-fin., J. B. Fyfe, 9 St-Louis, Mile-End; med.-exam., A. Dagenais, 1410 St-Denis, Montréal. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79 - CERCLE BOURGET, Montréal

S. P. G., T. Trudeau, 73 Visitation; prés., L. G. Lopoitte, 47 Craig; sec.-arch., J. O. Besette, 780 St-Hubert; sec.-fin., B. Dufresne, 128 Papineau; med.-exam., C. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau rue Maisonneuve, à 8 h s. p. n.